



AVIS

**Avant-projet d'ordonnance portant reprise du service du précompte
immobilier**

16 octobre 2014

Demandeur	Ministre Guy Vanhengel
Demande reçue le	3 octobre 2014
Demande traitée par	Commission Economie - Emploi - Fiscalité - Finances (procédure écrite)
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	16 octobre 2014

Préambule

Par le biais de cet avant-projet d'ordonnance, le Gouvernement bruxellois sollicite un mandat de la part du Parlement bruxellois pour la notification au Gouvernement fédéral de la reprise du service du précompte immobilier par la Région (Administration de la Fiscalité Régionale - SPRB).

Avis

Le Conseil émet un **avis favorable** concernant cet avant-projet d'ordonnance.

*
* *
*